Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215600248-20260917-D_2026_0066-DE

BRÉHAN

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

N° de délibération
D-2026/0066

L'an deux mille vingt-six, le 17 Septembre à 19 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 7 Septembre 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien – Mme LAUNAY Estelle – Mme CHARLES Annie –Mme CADIO Claire – Mr ROPERT Guillaume – Mme MACÉ Magalie - Mr BUSSON Ludovic - Mme LE SEYEC Sandrine – Mr BARTHELEMY Miguel - Mme ROBIC Elise – Mr BAUD Loic - Mme LE CORRE Séverine – Mr LÉVÊQUE Gérard

ABSENT EXCUSE : Mr KERGREOHENN Eric ayant donné pouvoir à Mr Sébastien BOULVAIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr BAUD Loic

OBJET : CONVENTION PORTANT MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a été sollicité par Mr Mickaël HARDOUIN afin de lui mettre à disposition un local communal pour proposer des séances payantes d'initiation et de pratique du skateboard.

Mr le Maire soumet à l'assemblée un projet de convention pour mettre à disposition de Mr Mickaël HARDOUIN les terrains de tennis couverts.

Il propose de fixer le tarif de la mise à disposition de la salle à 10 € la séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de convention de mise à disposition d'une salle communale

Après avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la mise à disposition de Mr Mickaël HARDOUIN des terrains de tennis couverts appartenant à la commune pour organiser des séances d'initiation et de pratique du skateboard

FIXE le tarif de la mise à disposition à 10 Euros la séance

DONNE tout pouvoir au Maire de BREHAN pour l'exécution de la présente délibération er la signature de la convention de mise à disposition.

Pour copie conforme,
BREHAN, le 21 Septembre 2026
Le Maire

MAIRIE DE BREHAN
56580 (MORBIHAN)